



Paris, le 25 juillet 2024

Monsieur Jean Michel GIRAUDEAU
En mairie
2, rue de la Mairie
91340 OLLAINVILLE

N/ Réf. :2024_ST_181_DH_LB **Objet : Modification n°1 du PLU d'OLLAINVILLE
Avis de la Chambre d'agriculture**

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis, pour avis, le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Le dossier a été reçu au siège de notre Compagnie le 11 juillet dernier.

Le projet de modification a pour objectif d'ouvrir à l'urbanisation un secteur de projet urbain au niveau de la rue du Gay Pigeon en instaurant une OAP, de permettre de rectifier à la marge une erreur matérielle au sein du dispositif réglementaire, et d'en compléter les annexes avec notamment les cartes de bruit de la 4^{ème} échéance établies par la Préfecture.

L'espace actuellement agricole est enclavé au sein des espaces urbanisés à proximité directe du centre bourg d'Ollainville et de la gare d'Egly. Le projet maintient un petit secteur agricole totalement enclavé sans démontrer que ses fonctionnalités agricoles sont conservées. De plus, le PLU n'a pas établi de carte des circulations agricoles, pièce demandée lors de la révision du PLU.

Vu les impacts potentiellement négatifs sur l'activité agricole, ce projet de modification suscite un avis défavorable de la part de notre Compagnie.

Vous remerciant de nous avoir consultés, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Christophe HILLAIRET

✓ Certified by  yousign